

Réunion publique d'information La Fibre optique est disponible à La Haye d'Ectot L'ADSL s'en va...

Vous le savez certainement, **le réseau téléphonique traditionnel va disparaître**. L'arrêt de la commercialisation est d'ores et déjà engagé. L'opérateur historique national a annoncé « retirer » toute l'infrastructure du « réseau cuivre » : support de la téléphonie et de l'ADSL. L'échéance se rapproche !

A La Haye d'Ectot, depuis mars 2025, plus de **140 foyers sont éligibles** à la **fibre optique** et peuvent bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

La fibre optique vous permet de :

- ⇒ **Conserver votre numéro de téléphone fixe**
- ⇒ Bénéficier d'une meilleure qualité d'image, d'un plus large choix de chaînes de télévision et d'un accès instantané au replay
- ⇒ Profiter d'un excellent débit internet et de multiples usages numériques en simultanément

C'est le moment de passer à la Fibre !

La **mairie de La Haye d'Ectot** et **Manche Fibre** vous invitent à une **réunion publique d'information sur la fibre optique**. Venez échanger sur son déploiement et poser toutes vos questions. Rendez-vous le

Lundi 23 juin 2025 à 18H

avec prise de paroles des Elus, de Manche Fibre, de Manche Numérique
Temps de questions / réponses

Salle Communale

4, route de la Berquerie 50270 La Haye d'Ectot

Pour souscrire un abonnement à la fibre optique, c'est très simple !
Prenez simplement contact avec un opérateur, il se charge de tout !

Les trois étapes :

1. Testez votre accès à la fibre sur www.manche-fibre.fr/eligibilite
2. Choisissez l'opérateur de votre choix dans la liste mentionnée sur www.manche-fibre.fr
3. Convenez d'un rendez-vous avec lui pour qu'il procède au raccordement fibre de votre foyer.

Vous avez déjà la fibre optique ? ➡ Aidez vos aînés à passer à la fibre !

